

Municipalité de Compton
REÇU LE
25 AVR. 2022



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale adjointe et greffière de la susdite municipalité régionale de comté (MRC) et ce, en vertu des articles 148 et 433.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1) que :

Le Conseil de la MRC a adopté le 24 novembre 2021, le calendrier des séances du Comité administratif (CA) pour l'année 2022. Un avis public de ce calendrier a été donné à cet effet le 25 novembre 2021 et ce, conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal* du Québec.

Le calendrier peut être modifié par un nouvel avis public et une résolution à cet effet.

Veuillez prendre note que la séance ordinaire du **Comité administratif (CA)** de la MRC prévue le **mercredi 8 juin 2022** est déplacée au **mardi 7 juin 2022**.

Rappel : Toute personne peut poser une question en personne lors de la séance ou la faire parvenir par écrit avant 16h00 la veille de toute rencontre à l'adresse dga@mrcdecoaticook.qc.ca.

Fait à Coaticook (Province de Québec), ce 13 avril 2022.

La directrice générale adjointe

Nancy BILODEAU, OMA
Greffière